

BILAN ACTIF

Bilan Actif	Du 01/07/2024 au 30/06/2025			Au 30/06/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	25 577	24 447	1 130	1 380
Fonds commercial	420 182		420 182	420 182
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	96 282	26 379	69 903	43 775
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	526 724	242 000	284 724	284 724
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	1 068 764	292 826	775 938	750 060
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	456 218	23 610	432 607	516 647
Autres	363 872		363 872	360 076
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	250 569		250 569	50 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	119 374		119 374	193 887
Charges constatées d'avance	27 531		27 531	17 061
ACTIF CIRCULANT	1 217 564	23 610	1 193 953	1 137 671
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	2 286 328	316 436	1 969 892	1 887 731

BILAN PASSIF

Bilan Passif		Du 01/07/2024	Du 01/07/2023
		Au 30/06/2025	Au 30/06/2024
Capitaux propres			
Capital social ou individuel	(dont versé)	476 600	476 600
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
	- Légale	47 660	45 587
Réserves :	- Statutaires ou contractuelles		
	- Réglementées		
	- Autres	519 175	500 928
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		148 290	200 320
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		1 191 724	1 223 434
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour :	- Risques	8 000	
	- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		8 000	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit	129 418	148 720
	- Financières diverses	99 906	146 647
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	- Fournisseurs et comptes rattachés	159 802	180 725
Dettes :	- Fiscales et sociales	166 253	188 204
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		214 788	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES		770 168	664 297
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 969 892	1 887 731

"Certifiés conformes" - Le Président

ACEC BSR AUDIT
Société par actions simplifiée
Au capital de 359.836,00 euros
Siège social : GUERET (23000) 8 avenue Pierre Mendes France
SIREN 807 876 529 RCS GUERET

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 DECEMBRE 2025**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
LE 19 DECEMBRE,
A 19 HEURES,**

Les associés de la société **ACEC BSR AUDIT** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, à LIMOGES (87000) 4 allée Duke Ellington, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Adrien SAPELIER, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur ~~Daniël~~ FOULATIER est désigné secrétaire de séance.

Monsieur Serge KAPALA est désigné scrutateur de séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau de l'Assemblée, permet de constater que la totalité des actionnaires sont présents ou représentés.

Total des actions des associés présents ou représentés : ~~359.836~~ actions sur les 359.836 actions composant le capital social.
354834

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,

(Handwritten signatures: D, DF, and a stylized star/initials)

- les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 30 juin 2025,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport du Président sur les conventions réglementées.
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis il présente et commente les comptes sociaux et donne lecture du rapport de gestion exposant l'activité au cours du dernier exercice écoulé, les résultats de cette activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir et donne connaissance du tableau faisant apparaître les résultats financiers.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées aux articles L.227-10 du Code de Commerce et approbation desdites conventions.
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Enfin, le Président donne lecture de son rapport sur les conventions passées entre la société et ses dirigeants.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Il fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président, approuve ledit rapport ainsi que les comptes, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice social clos le **30 juin 2025**, tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de **148.289,75 €**.

En conséquence, l'assemblée donne au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas de dépenses non admises en déduction dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos s'élevant **148.289,75 €**, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice148.289,75 €

Affectation

Report à nouveau ~~98.289,75 €~~

Distribution de dividendes ~~50.000,00 €~~

Total ~~148.289,75 €~~

Prélèvements sur autres réserves

31 710,25 €

Résultat 148 289,75 €

Dividendes 180 000 €

~~Le solde du poste « report à nouveau » s'établira après cette affectation à la somme de 98.289,75 €.~~

31 Mai 2026

~~Le dividende ci-avant décidé sera mis en paiement le 31 janvier 2026 par inscription en compte courant d'associé.~~ *virement bancaire*

L'assemblée Générale rappelle en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes suivants ont été distribués au cours des précédents exercices :

- Exercice clos au 30.06.2024 : 180.000,00 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

voix pour : 354 833 voix

voix contre : 1 voix

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, après avoir entendu le rapport spécial du Président sur les conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport mentionnant l'absence de convention nouvelle conclue au cours de l'exercice.

DF

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et les associés présents.

**Le Président
M Adrien SAPELIER**

**Le secrétaire
M David FOULATIER**

**Le scrutateur
M Serge KAPALA**

